

Sujet 2 Agrégation de musique

DISSERTATION

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente. Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page svp

SUJET

« Mademoiselle Jacquet dès sa plus tendre jeunesse fit connaître des talents et des dispositions extraordinaires pour la Musique et pour l'Art de toucher le Clavecin. A peine avait elle quinze ans, qu'elle parut à la cour. Le Roi eut beaucoup de plaisir à l'entendre jouer du Clavecin ; ce qui engagea Madame de Montespan à la garder trois ou quatre auprès d'elle pour s'amuser agréablement, de même que les personnes de la Cour qui lui rendoient visite, en quoi la jeune demoiselle réussissoit très bien.

Le mariage qu'elle fit avec Marin de la Guerre, Organiste de l'Église de Saint-Séverin l'obligea de le suivre et de revenir à Paris. Le mérite et la réputation de Madame de la Guerre ne firent que croître dans cette grande Ville, & tous les grands Musiciens et les bons Connoisseurs alloient avec empressement l'entendre toucher le Clavecin : elle avoit sur tout un talent merveilleux pour préluder & jouer des *fantaisies* sur le champ, & quelquefois pendant une demi-heure entière, elle suivoit un prélude & une *fantaisie* avec des chants et des accords extrêmement variez & d'un excellent goût, qui charmoient les Auditeurs.

Madame de la Guerre avait un très beau génie pour la composition, & a excellé dans la Musique vocale, de même que dans l'instrumentale, comme elle l'a fait par plusieurs ouvrages dans tous les genres de Musique qu'on a de la composition [...].

On peut dire que jamais personne de son sexe n'a eu d'aussi grand talent qu'elle pour la composition de la musique, & pour la manière admirable dont elle l'excutoit fut le Clavecin et fut l'Orgue (...) ».

Titon du Tillet Evrard, Description du Parnasse françois, exécuté en bronze, suivie d'une liste alphabétique des poètes et des musiciens rassemblés sur ce monument. Dédiée au roi par M. Titon du Tillet, commissaire provincial des guerres. Jean-Baptiste Coignard fils (ou veuve Ribou, P. Prault, veuve Pissot), Paris 1732.

En vous appuyant sur cette citation, vous discuterez de la question de l'affirmation des femmes artistes dans la sphère sociale de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Vous illustrerez votre propos par des exemples précis.